

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL
SESSION 2004
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
SÉRIE ES
(ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ)

Durée de l'épreuve : 4 heures + 1 heure - Coefficient : 7 + 2

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1 à 11.

L'USAGE DE LA CALCULATRICE EST STRICTEMENT INTERDIT

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse, ainsi que l'un des deux sujets de spécialité.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Dans quelle mesure l'organisation du travail est-elle facteur de croissance ?

DOCUMENT 1

Si l'on analyse les cent ans qui se sont écoulés entre 1870 et 1970, on peut (...) mettre en lumière divers modes d'organisation du travail ayant joué un rôle moteur dans la croissance. Ces modes dominants d'organisation du travail, après avoir ainsi connu une phase de diffusion rapide, ont traversé une crise extrêmement profonde : il s'agit du taylorisme, de la fin du XIX siècle à la crise de 1929, et du fordisme, de 1930 à la crise des années 70. (...)

Ce qui se joue actuellement, c'est la mise en place d'une nouvelle forme dominante d'organisation du travail, remplaçant le taylorisme et le fordisme.

L'informatisation constitue ainsi une tentative de rationalisation parmi d'autres. Tentative plus prometteuse, car l'informatisation permet à la fois une relance des gains de productivité et la mise en place d'une nouvelle norme de consommation.

Source : O. Pastré, *L'informatisation et l'emploi*, La Découverte, coll. Repères, 1984.

DOCUMENT 2

Évolution du PIB et de la productivité par tête

(taux de croissance annuel moyen en %)

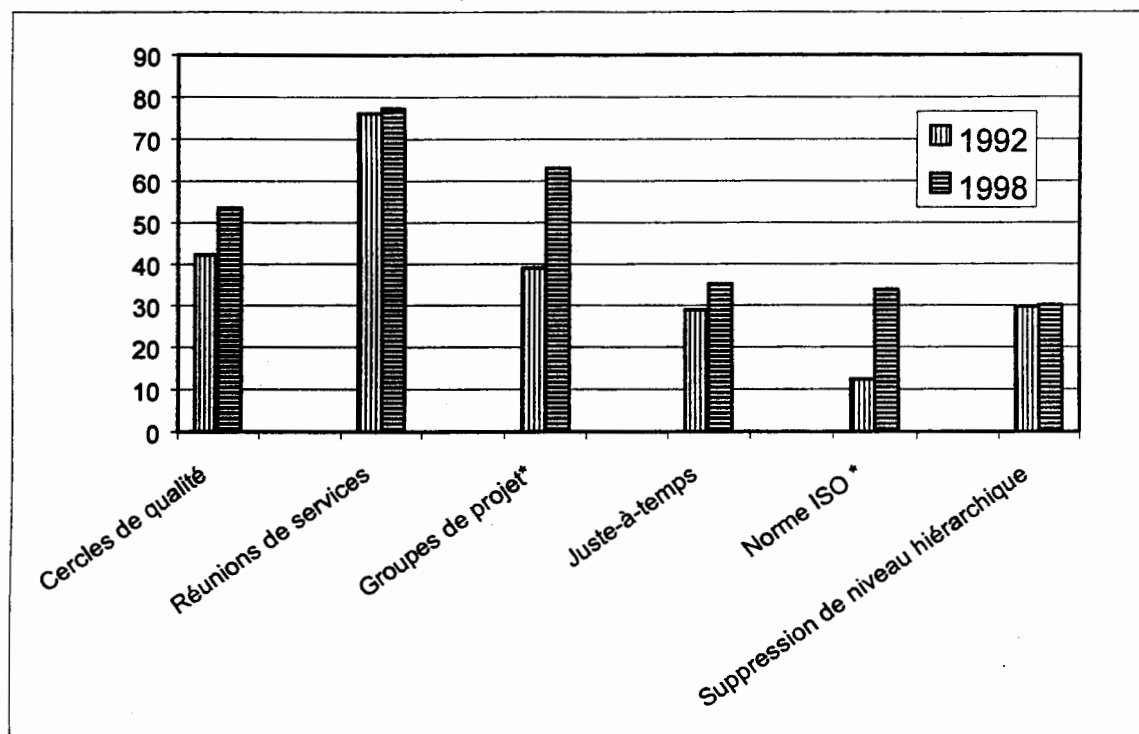
	1965-1973	1973-1980	1980-1990	1990-1999
États-Unis				
PIB*	3,9	2,4	3,2	3,1
Productivité par tête	1,6	0,1	1,3	1,8
Japon				
PIB*	9,5	3,4	4,0	1,3
Productivité par tête	8,1	2,6	2,7	0,9
France				
PIB*	5,2	2,6	2,4	1,6
Productivité par tête	4,4	2,2	2,1	1,2

*A prix constants

Source : F. Lerais, "Une croissance plus riche en emplois",
Premières informations et premières synthèses, DARES, n°2001.02, 07.1
 Repris in : *Problèmes Économiques*, n° 2711, 3 mai 2001.

DOCUMENT 3

Les changements organisationnels en France : comparaison 1992-1998
(en % d'établissements)



- * Groupes de projet : structures souvent éphémères qui rassemblent des salariés provenant de divers services (voire de diverses entreprises) autour de l'élaboration d'un produit ou d'un procédé.
- * *International Standard Organization* (ISO) : procédures strictes permettant le suivi et le contrôle de la qualité.

Source : *Enquêtes RÉPONSE*, DARES 1992 et 1998.

DOCUMENT 4

Les technologies de l'information (TIC) permettent une reconfiguration de l'entreprise, notamment en incitant à déléguer l'autorité ou en améliorant l'efficacité de la polyvalence. Plus fondamentalement, l'ensemble des choix de l'entreprise – stratégie, organisation du travail, technologie – seraient complémentaires. Cette complémentarité implique qu'un changement sur une dimension ne peut-être efficace que si les autres dimensions sont adaptées.

Les entreprises seulement intensives en TIC ou seulement flexibles ont un niveau de productivité similaire à celles n'utilisant que peu de TIC et de dispositifs flexibles, alors que celles conjuguant les deux types d'innovations – technologiques et organisationnelles – présentent une productivité significativement supérieure. La réorganisation est particulièrement efficace pour les industries fortement informatisées ; pour un niveau moyen d'investissement informatique par salarié, la réorganisation garantit un gain relatif de croissance annuelle de la productivité totale des facteurs d'environ un point.

Ainsi les technologies de l'information favorisent la croissance non seulement à travers les secteurs directement productifs de ces technologies ou des services attachés, mais aussi par leur diffusion dans les entreprises efficaces et intensives en information. Ce mécanisme s'est probablement accéléré aux Etats-Unis dans les années quatre-vingt-dix avec le développement continu des organisations flexibles, en particulier dans le tertiaire. (...)

Source : Philippe Askenazy, "Le développement des pratiques flexibles du travail", *Conseil d'analyse économique*, «Nouvelle économie», n° 28, 2000.

DOCUMENT 5

Les formes institutionnelles du fordisme engendrent un cercle vicieux dans lequel s'enchaînent sous-investissement, ralentissement de la productivité, perte de compétitivité, ralentissement de la croissance, à l'opposé du cercle vertueux des trente glorieuses. (...)

Elle [l'industrie française] a des difficultés à rivaliser avec les industries japonaise et allemande qui explorent les contours d'une recomposition du fordisme en direction d'une plus grande flexibilité, qualité et aptitude à l'innovation.

Source : R. Boyer, "Heurs et malheurs de l'industrie française 1945-1995. Essor et crise d'une variante étatique du modèle fordiste", *Document de travail du CEPREMAP*, n° 9805, janvier 1998.

DOCUMENT 6**Contribution des facteurs de production à la croissance**

	FRANCE		ÉTATS-UNIS	
	1991-1995	1996-2000	1991-1995	1996-2000
Valeur ajoutée (taux de croissance annuel moyen en %)				
	1,09	2,65	2,35	4,2
Contributions à la croissance de la valeur ajoutée (en points de %)				
Contribution du capital	0,96	1,07	1,25	2,27
- dont capital TIC*	0,21	0,46	0,55	1,11
- autre capital	0,75	0,61	0,70	1,16
Contribution du travail	0,06	0,62	0,86	1,30
Productivité globale des facteurs*	0,06	0,96	0,23	0,63

*TIC : Technologies de l'information et de la communication.

*Productivité globale des facteurs : celle-ci est considérée comme le résultat d'une meilleure combinaison productive des facteurs de production.

Exemple de lecture : aux États-Unis entre 1996-2000 sur 4,2% de croissance annuelle moyenne, 2,27 points sont dus au facteur capital.

Sources : pour la France J. Melka ; pour les États-Unis, D.W. Jorgenson, M.S. Ho et K.J. Stiroh, "Growth of US Industries and Investments in Information Technology and Higher Education", *Mimeo*, www.economics.harvard.edu/, cités in : *Problèmes Économiques*, n° 2817, 9 juillet 2003.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. *de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse :*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME DU PROGRAMME :

Internationalisation des échanges et mondialisation

1 - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (sur 10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) Expliquez la différence entre flux et stocks d'investissements directs en prenant l'exemple de l'Allemagne. **(document 1) (1 point)**
- 2) Les investissements directs français à l'étranger se dirigent-ils plutôt vers les pays à faible coût de main d'œuvre ? **(document 1) (2 points)**
- 3) Caractérissez l'évolution des destinations des investissements directs dans la décennie 90. **(document 2) (2 points)**
- 4) Comment le coût du travail explique-t-il la délocalisation de Hoover ? **(document 3) (2 points)**
- 5) Outre le coût du travail, quels sont les autres coûts que les firmes cherchent à minimiser ? **(document 4) (1 point)**
- 6) Montrez que la recherche de la compétitivité-prix n'est pas la seule motivation des firmes transnationales. **(documents 4 et 2) (2 points)**

QUESTION DE SYNTHÈSE (sur 10 points)

Après avoir montré que les stratégies internationales d'investissement des firmes transnationales peuvent correspondre à la recherche du moindre coût du travail, vous mettrez en évidence qu'elles ont aussi d'autres motivations.

DOCUMENT 1

Structure géographique des flux et stocks d'investissements directs français à l'étranger et coûts relatifs de main d'œuvre

	Pays d'accueil des flux d'investissements directs français à l'étranger en % du total en 2000	Stocks des investissements directs français à l'étranger en % du total en 2000	Coûts horaires de main-d'œuvre (industrie et services) en indices (base 100 France) en 1999
Union européenne	60,3	49,9	90,3
dont : Royaume-Uni	34,7	12,7	81,1
Belgique	8,9	5,6	110,1
Pays-Bas	8,9	8,9	91,2
Allemagne	2,1	12,3	112,6
États-Unis	15,7	25,4	nd (1)
Pologne	2,4	nd (1)	18,8

Sources : TEF 2002-2003 (colonne 1), Rapport du CES 2003 n°2 (colonne 2), Rapport CES 2003 n°15 (colonne 3).

(1) nd : non disponible

DOCUMENT 2

Répartition régionale des entrées d'investissements directs à l'étranger 1989-2000

	1989-1994 en milliards de dollars (moyenne annuelle)	1989-1994 parts en % (moyenne annuelle)	2000 en milliards de dollars	2000 parts en %	Indices en 2000 base 100 moyenne annuelle 1989-1994
Pays développés	137,1	68,5	1000,5	78,7	729,8
Europe occidentale	79,8	39,9	633,2	49,8	793,5
Japon	1,0	0,5	8,2	0,6	820,0
États-Unis	42,5	21,2	281,1	22,1	661,4
Pays en développement	59,6	29,8	240,2	18,9	403,0
Afrique	4,0	2,0	8,2	0,6	205,0
Amérique Latine et Caraïbes	17,5	8,7	86,2	6,8	492,6
Asie et Pacifique	37,9	18,9	143,8	11,3	379,4
dont : Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est	35,1	17,5	137,3	10,8	391,2
Total Monde	200,1	100,0	1270,8	100,0	635,1

Le total des pourcentages n'égale pas 100 % car ne figurent pas les pays d'Europe centrale et orientale.

Source : CNUCED, Rapport sur l'investissement dans le monde, 2001.

DOCUMENT 3

Hoover est une firme multinationale d'origine nord-américaine spécialisée dans la production d'aspirateurs qui s'est implantée en 1930 en France à Longvic, près de Dijon. C'est le 25 janvier 1993 qu'a été annoncée la restructuration des sites de production de cette firme en Europe qui conduit à la fermeture de l'usine de Longvic et au transfert de sa production dans l'usine de Cambuslang en Ecosse. La perte d'emplois en France est chiffrée à 628.

Le facteur essentiel expliquant ce transfert n'est pas le différentiel des coûts salariaux entre la France et le Royaume-Uni, mais les conditions générales d'emploi de la main d'œuvre. En effet, Hoover a mené des négociations avec le syndicat britannique *Amalgamated Engineering and Electrical Union* qui ont abouti à un accord particulièrement favorable à la firme. Les principales concessions du syndicat sont les suivantes : gel des salaires pendant un an, réduction de la rémunération des heures supplémentaires, diminution du nombre de délégués syndicaux, accroissement de la flexibilité du travail, protection sociale faible pour les salariés temporaires.

Source : M. Rainelli, *Les stratégies des entreprises face à la mondialisation*, Editions Management Société, 1999.

DOCUMENT 4

Il existe une seconde liste de conditions [influençant] la localisation des projets d'investissement :

1 - Un marché de taille suffisante et en forte croissance. Le marché visé n'est pas nécessairement national, il peut s'agir d'un marché régional. L'existence, d'une part, d'une forte demande sur des marchés de grande taille et, d'autre part, de coûts de production compétitifs permet aux multinationales de développer des stratégies globales.

2 - Le système des communications (aériennes, maritimes, routières) et des télécommunications doit être de première qualité. Les filiales ne peuvent pas fonctionner efficacement si elles sont coupées d'une liaison en temps réel avec leur maison mère et avec les autres filiales. (...)

3 - L'existence d'une offre locale de main-d'œuvre qualifiée est plus importante pour les multinationales que le niveau des taux de salaire. Cet ordre de priorité s'explique par le fait qu'elles utilisent des technologies sophistiquées.

4 - Enfin, un autre atout de l'attractivité est l'existence d'un tissu industriel performant d'entreprises locales, capables de fournir à leurs filiales des biens et services à des prix compétitifs tout en respectant des critères rigoureux de qualité et de délai de livraison.

Source : C.A.Michalet, *Qu'est-ce que la mondialisation ?*, La Découverte, 2003.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Durée : 1 heure

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants :

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

THÈME DU PROGRAMME :

Division du travail et extension des marchés

DOCUMENT 1

Les plus grandes améliorations dans la puissance productive du travail, et la plus grande partie de l'habileté, de l'adresse et de l'intelligence avec laquelle il est dirigé ou appliqué, sont dues, à ce qu'il semble, à la *Division du travail*. (...)

Dans tout autre art et manufacture, les effets de la *division du travail* sont les mêmes que ceux que nous venons d'observer dans la fabrique d'une épingle, quoiqu'en un grand nombre le travail ne puisse pas être aussi subdivisé ni réduit à des opérations d'une aussi grande simplicité. Toutefois, dans chaque art, la *division du travail*, aussi loin qu'elle peut y être portée, donne lieu à un accroissement proportionnel dans la puissance productive du travail. C'est cet avantage qui paraît avoir donné naissance à la séparation des divers emplois et métiers.

Aussi cette séparation est en général poussée plus loin dans les pays qui jouissent du plus haut degré de perfectionnement : ce qui dans une société encore un peu grossière, est l'ouvrage d'un seul homme, devient, dans une société plus avancée la besogne de plusieurs.

Source : A. Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1ère édition 1776, Gallimard, 1976.

DOCUMENT 2

Lancée dans les pays anglo-saxons, la course à l'externalisation et à la sous-traitance touche allègrement la France. La tendance est à l'entreprise *light* (1). Le leitmotiv (2) : «recentrage sur le cœur de métier». Un noyau dur dont on ne connaît plus vraiment les limites. Chez Salomon, par exemple, l'activité phare de l'entreprise haut-savoyarde n'est plus la fabrication des célèbres skis. «La production est désormais sous-traitée à 80 %, explique son directeur des ressources humaines. Tout comme la distribution de nos produits, au risque de voir nos distributeurs devenir des concurrents. Aujourd'hui, notre cœur de métier n'est plus la technique mais la maîtrise des concepts et l'approche des pratiques du sport. A nous d'avoir du flair et d'anticiper les marchés.»

Mais la première cause de cette fièvre externalisatrice est tout simplement la réduction des coûts.

- (1) Entreprise *light* : entreprise recentrée sur son activité principale et sous-traitant les activités annexes.
 (2) Leitmotiv : formule qui revient à plusieurs reprises.

Source : V. Devillechabrolle, S. Foulon, "Les perdants de l'entreprise *light*",
Liaisons sociales - Magazine, n° 12, mai 2000.

QUESTIONS

- 1) À l'aide de vos connaissances et du document 1, vous présenterez l'analyse de la division du travail de Adam Smith. (9 points)
- 2) À partir de la phrase soulignée du document 1, vous expliquerez l'origine de la richesse des nations selon Adam Smith. (6 points)
- 3) Indiquez en quoi les faits rapportés par le document 2 confirment l'analyse de Adam Smith. (5 points)

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

THÈME DU PROGRAMME :

Lien social et intégration

DOCUMENT

La division du travail ne change pas de nature parce qu'on la fait précéder d'une culture générale. Sans doute, il est bon que le travailleur soit en état de s'intéresser aux choses de l'art, de la littérature, etc. ; mais il n'en reste pas moins mauvais qu'il ait été tout le jour traité comme une machine. Si l'on prend l'habitude des vastes horizons, des vues d'ensemble, des belles généralités, on ne se laisse plus confiner sans impatience dans les limites étroites d'une tâche spéciale. Un tel remède ne rendrait donc la spécialisation inoffensive qu'en la rendant intolérable et, par conséquent, plus ou moins impossible.

Pour qu'elle [*la division du travail*] puisse se développer sans avoir sur la conscience humaine une aussi désastreuse influence, il n'est pas nécessaire de la tempérer par son contraire. Car, normalement, le jeu de chaque fonction spéciale exige que l'individu ne s'y enferme pas étroitement, mais se tienne en rapports constants avec les fonctions voisines, prenne conscience de leurs besoins, des changements qui y surviennent, etc. La division du travail suppose que le travailleur, bien loin de rester courbé sur sa tâche, ne perd pas de vue ses collaborateurs, agit sur eux et reçoit leur action. Ce n'est donc pas une machine qui répète des mouvements dont il n'aperçoit pas la direction, mais il sait qu'ils tendent quelque part, vers un but qu'il conçoit plus ou moins distinctement. Il sent qu'il sert à quelque chose. Pour cela, il n'est pas nécessaire qu'il embrasse de bien vastes portions de l'horizon social, il suffit qu'il en aperçoive assez pour comprendre que ses actions ont une fin en dehors d'elles-mêmes. Dès lors, si spéciale, si uniforme que puisse être son activité, c'est celle d'un être intelligent, car elle a un sens, et il le sait.

E. Durkeim, *De la division du travail social*, Presses Universitaires de France, 1998.

QUESTIONS

- 1) À l'aide de vos connaissances et du document, vous montrerez à quelles conditions, pour E. Durkeim, la division du travail dans l'entreprise est facteur d'intégration. (8 points)
- 2) Expliquez la phrase soulignée dans le document. (6 points)
- 3) Les formes contemporaines de division du travail dans les entreprises renforcent-elles, selon vous, des liens solidaires ? Vous illustrerez votre réponse à l'aide de deux exemples. (6 points)